



L'équipe projet se réunit tous les deux mois et un comité de pilotage mensuel élabore et régule le programme des actions qui ont pour objectifs de :

- 1 - Sensibiliser les débitants aux interdictions de vente de produits aux mineurs et consommateurs pour favoriser un environnement protecteur et élaborer une charte de la vente en lien avec les commerçants.( prévu T3 2022)
- 2 - Donner des repères, susciter les échanges, sensibiliser les jeunes ainsi que leurs parents aux risques des conduites addictives. Former le personnel éducatif et le personnel de santé des établissements, au repérage et à l'accompagnement des situations à risques.
  - Toute l'année, des actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement sont proposées pour tous publics de la ville de Chantilly sous forme d'évènements ludiques, informatifs et préventifs (Théâtre interactif, rendez-vous sportifs dans la ville, interventions dans les collèges et lycée, colloque, soirées-débats, tables rondes, rencontres, mois sans tabac...)
- 3 - Assurer la prise en charge psychologique, médicale et sociale des jeunes en difficulté.

Ce projet se déroulera sur 3 années scolaires : 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024.

Lancé en septembre 2021, il a, à ce jour, permis de sensibiliser au total 1309 collégiens, lycéens et parents.

Le programme 2022 est établi avec l'organisation de 10 évènements majeurs.

Le travail présenté n'a aucun lien avec l'industrie pharmaceutique, du tabac, de la cigarette électronique, des compagnies de jeux.

Son financement est assuré par la MILDECA : 29 000 euros sur 3 ans.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX